

Nombre de membres afférents au conseil
communautaire : 47

Nombre de membres en exercice : 47
Nombre de membres présents lors de la
délibération : 29
Nombre de membres ayant donné
procuration : 6

Date convocation : 20/06/2018

Date d'affichage : 20/06/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du : 28 juin 2018

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Sabaillan, sous la présidence de : Monsieur LEFEBVRE Hervé, Président.

Secrétaires de séance : Marie-Thérèse CAILLE

Présents : Christian DAIGNAN, CRESCENT Nathalie, TOURNAN Jean-Claude, OUSSET Jean-Michel, BONNAFOUS Henri, REVEIL Thierry, LONDRES Anne-Marie, BEYRIA Christine, CAILLE Marie-Thérèse, COUSTET Michel, LACOMME Pierre, LAUZES Sylvain, LAREE Guy, LARRIEU Didier, BIAMOURET Léonce, SANCERRY Alain, BROCAS Bernard, DELIEUX Gérard, DAMBIELLE Raymonde, FORNELLI André, ALFENORE Jacques, LEFEBVRE Hervé, BESSAT Alain, DAROLLES-ROUDIE Josette, LAFFONTAN Jean-Pierre, VIDAL Patrick, BENI Gilbert, TAULET Thérèse, CAUFFEPE-POUCET Jacques.

Procurations: Jean-Pierre COT à Hervé LEFEBVRE, Huguette DUPIRE à Josette DAROLLES-ROUDIE, Jean-Georges LAGARDE à Pierre LACOMME, Roger HAENER à Marie-Thérèse CAILLE, Nadine GIMENEZ à Jean-Pierre LAFFONTAN, Eric DAUBRIAC à Christine BEYRIA.

Absents ou excusés : Patrick MAHO, Alain GATEAU, Alain LAFFITEAU, Michel TRAVERSE, Michel STEFFEN, Patrick MAHO, Jean-Luc MIMOUNI.

OBJET : ECOLES – Sectorisation scolaire

Monsieur le Président explique que la dernière délibération concernant la sectorisation scolaire date du 07/04/2017 et qu'il convient de la mettre à jour pour tenir compte de la fermeture de l'école de Tournan.

Il propose aux membres du conseil communautaire la sectorisation suivante :

ECOLES	COMMUNES RATTACHEES
LAYMONT	Garravet (Est) Montpezat-Sauvimont-St Loube-St Lizier- Montégut
LOMBEZ	Cadeillan-Espaon- Garravet (Ouest) Gaujac-Montadet- Montamat-Montégut(Techeyre)- Sauveterre-Pellefigue-Puylausic-Sabaillan-Tournan
MONBLANC	Pébées
MONTPEZAT	Laymont-Sauvimont-St Loube-St Lizier Garravet (Est)- Montégut
NOILHAN	Cazaux-Pompiac-Seysses-Labastide
POLASTRON	Bézéril - St André
POMPIAC	Cazaux-Noilhan-Seysses -Labastide
SAMATAN	Nizas-St Soulan-Savignac
SEYSSES SAVES	Cazaux-Noilhan-Pompiac -Labastide

Envoyé en préfecture le 05/07/2018

Reçu en préfecture le 05/07/2018

Affiché le 05/07/2018

SLOW

ID : 032-243200599-20180628-DEL20182806_72-DE

Le conseil communautaire à l'unanimité décide :

Votants	Pour	Contre	Abstention
35	35	0	0

- D'approuver la nouvelle sectorisation scolaire telle que présentée ci-dessus.

Le Président

 **Hervé LEFEBVRE**